

**Pages Missing**

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1<sup>ER</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs

**SOMMAIRE** :—Le Pape et la France—Benoît XV et nos questions de langues—Feu le R. P. Joachim Allard, O.M.I.—“Dum Christus annuntietur”—La question universitaire—Le R. P. Albert Lacombe, O.M.I.—S. G. Mgr Szeptycki, O.S.B.M.—Les gloires de la Compagnie de Jésus—Feu le R. P. Faquay, C.S.S.R.—Chiffres encourageants—Un précieux tribut d'hommages à la grande force catholique au Canada—Décès de M. l'abbé Julien Doucet—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

VOL. XVI

15 JANVIER 1917

No 2

## LE PAPE ET LA FRANCE

*Au Consistoire du 6 décembre dernier, où il a créé dix nouveaux cardinaux, — dont trois français —, le Pape a prononcé, en faisant l'éloge des nouveaux princes de l'Eglise, les paroles suivantes :*

“Le retentissement et l'éclat de ce nom (celui du cardinal Ascalesi, archevêque de Bénévent) ne pourraient être dépassés que par l'éclat et le retentissement de l'hymne qui sort aujourd'hui du cœur de tous les Français, saintement fiers de voir apprécier par Nous la valeur de trois pierres précieuses de leur épiscopat. Car ce n'est pas seulement à la Bretagne, ce n'est pas seulement à la Normandie, ni seulement à la chaire de saint Irénée que Nous avons voulu témoigner Notre bienveillance. Certes, il Nous plaît que la pourpre romaine vienne couvrir l'insigne archevêque de Rennes presque à la veille de son double jubilé, pour récompenser les services qu'il a rendus en dix lustres de sacerdoce et en cinq d'épiscopat. Pareillement Notre âme s'inonde d'une joie suave à pouvoir élever à la dignité cardinalice le prélat distingué qui, dans les trois diocèses de Veidun, de Bourges et de Rouen, s'est montré pasteur suivant le cœur de Dieu; et, en ce moment, Notre pensée vole à la chère grotte de Lourdes où, en des jours inoubliables, il Nous fut donné de cimenter avec lui le lien d'anciennes relations. Et Nous ne Nous réjouissons pas moins de pouvoir fonder sur les mérites acquis à Grenoble la collation empressée de la pourpre sacrée au nouvel archevêque de Lyon. MAIS POURQUOI TAIRE. EN HONORANT LES PASTEURS, QUE NOUS AVONS VOULU HONORER AUSSI LE TROUPEAU ? POURQUOI NE PAS LE

DIRE. EN TÉMOIGNANT DE LA BIENVEILLANCE À TROIS FILS DE LA FRANCE. NOUS AVONS VOULU AFFIRMER DE NOUVEAU QUE, DANS NOTRE POITRINE, BRÛLE, TOUJOURS VIVE, UNE FLAMME D'AMOUR POUR LA PATRIE DE CLOVIS, DE SAINT LOUIS, DE JEANNE D'ARC? . . . OH ! QU'IL PASSE DONC PAR NOTRE TRÔNE, L'HYMNE DE GRATITUDE QUE LA FRANCE CATHOLIQUE FAIT AUJOURD'HUI MONTER VERS LE SEIGNEUR POUR L'HEUREUX SORT QUI LUI ÉCHOIT. NOUS NOUS RÉJOUISSONS D'AVOIR FORTIFIÉ SES LIENS AVEC LE SAINT-SIÈGE, DANS LA CHÈRE CONFIANCE DE VOIR RÉALISER LE VŒU QUE NOUS FORMULIONS NAGUÈRE: " UTINAM RENOVENTUR GESTA DEI PER FRANCOS ! "

*A ce moment, — dit une note intercalée par La Croix de Paris, — de tous les points de la salle, un applaudissement éclata irrésistible, respectueux, insistant, malgré le geste — très paternel — par lequel S. S. Benoît XV tâchait de le comprimer. Le Pape avait prononcé ces paroles avec un accent contenu de ferveur croissante, où l'on sentait bien la profondeur de cet amour et son affection pour la France: plus d'un de ses auditeurs sentit ses yeux se mouiller de larmes en entendant ces déclarations solennelles.*

## BENOIT XV ET NOS QUESTIONS DE LANGUES

Nous sommes encore sous le coup de l'émotion profonde créée par la parole du Pape. La lettre *Commissio divinitus* de Sa Sainteté Benoît XV, succédant après dix-neuf ans à l'encyclique *Affari vos* de Léon XIII marque tout à la fois l'importance grandissante de notre pays et l'intérêt très vif que porte le Pontife romain à la branche canadienne de l'Église universelle.

Ce grave document a-t-il reçu partout l'accueil respectueux qu'il méritait ? Ne l'a-t-on pas lu en certains milieux avec des sentiments de défiance ? N'en a-t-on pas restreint le sens naturel et la portée véritable ? N'a-t-on pas même tenté, par une audace digne de tous les mépris, de rabaisser la haute pensée qui l'a dicté jusqu'aux calculs égoïstes de la politique et aux vulgaires intérêts des partis ?

Les motifs de son action, Benoît XV les expose avec une netteté et une sincérité parfaites : ce sont les divisions de plus en plus graves de ses fils, et les causes de plus en plus irritantes de ces dissentiments. Les Franco-Canadiens ont leurs griefs et les adversaires dont ils se plaignent prétendent aussi avoir les leurs. En docteur bienveillant et en arbitre impartial, le Pape laisse les uns et les autres s'exprimer devant lui avec toute la liberté d'enfants désunis et qui ne peuvent s'entendre, et qui font appel à l'esprit de justice de leur père.

Deux questions sont au fond du débat: la question paroissiale et la question scolaire, et toutes deux font l'objet des récriminations les plus vives. S'il y a, çà et là, dans l'exposé des griefs, quelque chose qui détonne et qui ne semble pas répondre à l'exactitude des faits, on ne saurait raisonnablement en tenir le Pape responsable, pas plus qu'il n'est permis d'imputer aux juges civils les opinions divergentes des avocats et les dires contradictoires des témoins.

Le premier principe consacré par l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ, c'est que, dans les centres mixtes, les prêtres des paroisses ont le devoir d'exercer le saint ministère en français ou en anglais selon le besoin des fidèles, en d'autres termes, que les fidèles ont le droit d'être desservis et de recevoir l'enseignement religieux dans leur langue maternelle. Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur toutes les conséquences qui découlent de ces prémisses si conformes au simple bon sens, à toute la tradition catholique, et aux injonctions les plus péremptoires de la Cour romaine. Contentons-nous de faire observer que pour former un clergé vraiment bilingue, rien n'est plus efficace que l'enseignement bilingue commencé à l'école primaire, par lequel se fait de bonne heure, et avec beaucoup plus de succès que dans les écoles supérieures, l'éducation de la langue et de l'oreille.

Un second principe établi par le Saint-Père et qui regarde plus directement la question scolaire, c'est que, dans une province en grande majorité anglaise, comme celle de l'Ontario, les groupes franco-canadiens ont le droit de défendre leur langue et de la faire enseigner au sein de leurs écoles, dans une mesure équitable et qui leur permette de conserver (1) l'idiome qui leur est si cher. N'est-ce pas là la base des revendications françaises qui ont retenti depuis trois ans dans les colonnes de nos journaux ou sur les lèvres courageuses des défenseurs de la minorité? et ne doit-on pas un large tribut de vénération et de reconnaissance au Chef de l'Église qui veut bien sanctionner de son suprême pouvoir ce que nos frères ontariens ont si persévéramment réclamé?

Benoît XV reconnaît sans doute, — et c'est là un troisième principe qu'il faut ne point perdre de vue, — que le gouvernement de l'Ontario peut très légitimement exiger que l'anglais soit enseigné aux enfants dans les écoles. Mais comprenons bien ce qui est ici : affirmé. Le Pape n'attribue pas à l'Etat le droit de prescrire un enseignement de l'anglais qui soit exclusif de toute autre langue. Il ne lui

(1) Le droit d'enseignement et celui de défense, reconnus en termes explicites par Benoît XV, impliquent nécessairement le droit de conservation dont ils ne sont qu'une conséquence directe et immédiate.

attribue pas davantage le droit d'entrer dans l'école et d'y imposer, à l'encontre du sentiment des pères de famille, toutes ses impérieuses volontés. Seulement, partant de ce fait que l'anglais est la langue du très grand nombre des habitants de l'Ontario, qu'il est la langue des lois, la langue des tribunaux, la langue nécessaire des communications sociales les plus solidement établies, il conclue, et avec raison, que le gouvernement peut exiger l'enseignement de cette langue, par des moyens licites et qui lui sont propres.

Quant au degré de perfection qu'il faut donner à l'enseignement de l'anglais, le Pape s'abstient de le définir de son propre chef. Il le fait dépendre en premier ressort (et ceci est très important) non des décrets du gouvernement, mais du vœu "des catholiques de l'Ontario," c'est-à-dire des contribuables ou des pères de famille de qui relève, d'après la loi naturelle la bonne éducation des enfants. Or, parmi les catholiques ontariens, les uns sont de langue anglaise, les autres de langue française; et si les premiers ont le pouvoir incontestable et incontesté de désigner le genre particulier d'instruction qui convient à leurs propres enfants, ont-ils, d'après la pensée du Pape, et d'après les principes de la philosophie chrétienne, ce même pouvoir, lorsqu'il s'agit des enfants des autres? On nous permettra d'en douter.

Quoi qu'il en soit, le Pape déclare que les Canadiens-français ont droit dans les écoles à un enseignement, non pas simplement convenable, mais équitable, (1) de leur langue, et il condamne par là même et sans conteste tout règlement contraire, et les mesures qu'il prend pour améliorer la situation scolaire actuelle "d'après les lois de la justice et de la charité," montrent assez clairement où porte cette condamnation et jusqu'où elle s'étend.

En attendant, le Saint-Père veut que l'on s'abstienne, soit dans les journaux, soit dans les assemblées, de ce qui pourrait "alimenter la discorde entre les fidèles." Cette prescription n'est pas nouvelle. Elle entre dans les méthodes ordinaires du Siège apostolique.

Ces directions, au reste, si nous les entendons bien, ne vont pas jusqu'à interdire toute réponse calme et motivée à des propos blessants, à des assertions provocantes, et à des accusations qui dénaturerent le sens des griefs et l'étendue des réclamations de la minorité. Le Pape reconnaît aux Canadiens-français le droit de défendre leur langue. Cela suppose un terrain permis où les nôtres puissent se placer pour exercer ce point de défense. Le champ d'action constitutionnel reste, par sa nature même, et restera toujours ouvert à la science et à l'étude des légistes.

Nous supplions, en terminant, nos compatriotes d'avoir pleine confiance dans la parole du Pape et dans les bénédictions que la Providence divine y attache. Cette parole, soit qu'elle domine le bruit des luttes scolaires, soit qu'elle résonne au-dessus des tranchées sanglantes et des champs de carnage, mérite tout notre respect et toute notre filiale soumission. Ce qui tombe des lèvres papales est sacré; ce qui est signé du nom de la première autorité de ce monde doit être lu des yeux de la foi. La société se meurt d'un mal de révolte contre celui qui seul peut la sauver.

L'injustice ne saurait venir du défenseur de toute justice. Les hommes passent; mais les principes, dégagés de la poussière des faits et du nuage des préjugés et des passions, demeurent. Ils demeurent avec toute leur force logique et dans tout leur éclat rayonnant et victorieux. Le Pape nous propose, en quelques maximes fondamentales, une doctrine d'équité. C'est sur cette base solide que nous devons appuyer notre foi patriotique et nos plus légitimes espoirs.

*Le Droit*, 2 déc. 1916

L.-A. PAQUET, ptre.

(1) "ÆQUAM INSTITUTIONEM", dit le texte latin.

FEU LE R. P. JOACHIM ALLARD, O. M. I.

En moins d'une année, voilà le cinquième vétéran des Missionnaires Oblats que le bon Dieu rappelle à Lui. Après les Pères Camper, Decorby, Ducot — dans le lointain Mackenzie — et Lacombe, c'est le R. P. Joachim Allard, décédé le 10 janvier à l'hôpital de Saint-Boniface. Il avait un demi-siècle de labeurs apostoliques à son crédit. Tour à tour vicaire-général sous NN. SS. Taché et Langevin, il avait été administrateur du diocèse dans l'interrègne. Il était né à Chateauguay le 30 janvier 1838. Une de ses sœurs devint religieuse et deux de ses frères devinrent prêtres. Celui qui lui survit, aujourd'hui retiré à Sainte-Agathe des Monts, est venu récemment lui faire visite. Mgr J. C. Allard, P. A., curé de Sainte-Martine, est son neveu. Le regretté défunt a été exposé en chambre ardente dans l'une des sacristies de la cathédrale et le 12 janvier S. G. Mgr l'Archevêque a chanté son service, au milieu d'un grand concours de prêtres — réguliers et séculiers —, de religieuses et de fidèles. Mgr A.-A. Cherrier, P. A., a prononcé une touchante oraison funèbre dans laquelle il a loué le parfait gentilhomme, le saint prêtre et le religieux modèle.

En attendant la notice biographique que mérite à tant de titre ce vétéran des missions de l'Ouest, nous offrons à sa communauté et à sa famille l'expression de nos très vives condoléances.

## DUM CHRISTUS ANNUNTIETUR

*Ces paroles sont la devise que S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, a mise dans ses armes. Voici en quels termes les commentés la lettre pastorale — version française — que le nouvel archevêque a adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse en date du 8 décembre et qui a été lue dans les églises le quatrième dimanche de l'Advent, jour de son intronisation:*

Pour notre part, nous nous rendons parfaitement compte des nombreuses difficultés de la charge pastorale; difficultés qui ne sont certainement pas amoindries par les conditions que nous devons affronter, dans un diocèse de création récente, au sein d'un troupeau composé de peuples si différents de race, de langue et de coutumes. Toutefois, avec l'aide de Dieu, que nous implorons par l'intercession de sa Mère, la Vierge Immaculée, nous nous efforcerons, dans la charité de Jésus-Christ, d'être pour tous un père, partageant, dans la mesure de notre pouvoir, vos épreuves et vos espérances. *Dum Christus annuntietur*: "Pourvu que le Christ soit annoncé de quelque manière que ce puisse être . . . je m'en réjouis, et je continuerai à m'en réjouir" (Phil., I, 18). Comptant sur la collaboration empressée de notre clergé, sur les efforts communs et généreux de notre troupeau, nous entretenons l'espoir de ne pas trahir la foi qu'a mise en nous le Vicaire du Christ sur terre, et de ne pas rester trop au-dessous de la confiance qu'il a daigné placer en nous, quand il nous a chargé de l'administration de cet archidiocèse. Plein de la pensée qu'un jour nous aurons à rendre compte de la perte, ne fût-ce que d'un de nos enfants, permettez-nous de solliciter la charité de vos prières, de sorte que dans ce jour redoutable, nous puissions répondre au Dieu de justice et d'amour: "De tous ceux que vous m'avez confiés, je n'en ai pas perdu un seul" (Jean, XVIII, 9).

"Et que la paix de Dieu qui surpasse toute intelligence garde vos cœurs et vos esprits dans le Christ Jésus" (Phil., IV, 7).

## LA QUESTION UNIVERSITAIRE

La question universitaire au Manitoba est revenue sur le tapis. On semble s'acheminer vers l'Université d'Etat neutre. Nouvel empiètement de l'Etat sur les droits de l'Eglise et de la famille.

Notons un bon point en faveur du Conseil universitaire qui a résolu, par un vote de 18 contre 16, de maintenir au latin la situation qu'il a occupée jusqu'ici. Inutile de dire que les champions de la culture traditionnelle eurent le plein et ferme appui des représentants du collège de Saint-Boniface. C'est même le R. P. Recteur qui a conduit la bataille et rallié la majorité à la bonne cause.

## FEU LE R. P. ALBERT LACOMBE, O. M. I. (1)

Embarqué le premier août 1849 à Lachine, le jeune abbé Lacombe se rendit par eau jusqu'à Buffalo. De Buffalo il se dirigea vers Dubuque, tantôt en bateau, tantôt en voiture. La mission de Pembina, vers laquelle il se dirigeait, se trouvait alors dans les limites du diocèse de Dubuque. Mgr Loras et son vicaire général, l'abbé Cretin, futur évêque de Saint-Paul, le reçurent avec une grande bonté et furent étonnés de son air d'extrême jeunesse. Le 15 août, fête de l'Assomption, il fit en français son premier sermon.

Un court séjour à l'évêché de Dubuque le reposa et il reprit sa route avec un nouveau courage. Il se dirigea vers Saint-Paul, par voie du Mississipi. L'abbé Ravoux le reçut dans une misérable maison de 18 pieds carrés, servant à la fois de chapelle et de résidence. — Vous êtes chez vous, — lui dit-il. Je dois retourner à mes quartiers-généraux à Fort Snelling et vous officierez ici demain. — Mais où vais-je dormir ? — demanda le nouveau venu. — Ici même; la boîte que voici contient des couvertures. Vous n'aurez qu'à l'ouvrir. — Mais c'est un cercueil ! — s'écria l'abbé Lacombe. — En effet. Un métais mort dans les bois l'autre jour et j'ai aidé à faire son cercueil. Comme il était trop court, nous en avons fait un autre et j'ai gardé celui-ci. Il m'est très utile. Je n'avais que des couvertures auparavant.

Le nouveau missionnaire attendit à Saint-Paul la caravane de l'abbé Belcourt et ce ne fut que tard, en septembre, qu'il partit pour Pembina en charrette à bœufs.

Cette mission, alors composée de Métis et de Sauvages, avait été fondée en 1818, par l'abbé Dumoulin, premier compagnon de Mgr Provencher. L'abbé Lacombe y fit l'apprentissage de l'œuvre de sa vie. Il se mit immédiatement à l'étude du sauteux, un des dialectes algonquins. Il ne trouva pas la tâche difficile, car dès lors le langage des Indiens le fascinait. Il avait à son usage une grammaire et un dictionnaire composés par l'abbé Belcourt. A la fin de novembre les deux missionnaires vinrent à Saint Boniface faire visite à Mgr Provencher. A leur retour l'abbé Lacombe se remit à ses études, tout en desservant la mission, tandis que son intrépide supérieur passa l'hiver à voyager en traîne à chiens et à pied à travers la forêt.

Le jeune missionnaire fut assez satisfait de son premier hivernement à Pembina. Son petit troupeau suivit régulièrement les exercices religieux durant le long et tranquille hiver. Lui-même ne manquait pas de nourriture d'une qualité assez grossière et n'eut aucune grande misère à endurer. Mais la privation de la compagnie de personnes de sa condition et une relative inactivité lui pesèrent lourdement. Il y avait loin entre le milieu où il vivait et celui de l'évêché

(1) Cf. LES CLOCHES, 1er janvier, page 6.



de Montréal. Il consacra sa fiévreuse énergie à ses études et y fit de notables progrès.

Le printemps vint, et avec lui le réveil de la nature et celui des paisibles Métis. Pembina était un fameux rendez-vous pour les chasseurs de buffalos. En peu de temps tous les gens de la région y furent réunis. La mission prit les proportions d'un gros village et les tentes se dressèrent partout. Comme on a pu le lire dans l'intéressante lettre du P. Decorby, insérée dans notre livraison du 1er décembre, le temps de la chasse aux buffalos ou bisons était le plus favorable à l'enseignement de la doctrine chrétienne aux Indiens et les premiers missionnaires en tiraient tout le parti possible. Il échet à l'abbé Lacombe d'être l'aumônier de la grande chasse de 1850. Il se prépara à sa nouvelle fonction avec entrain, mais comme il travaillait à équarrir une pièce de bois pour sa charrette de voyage, sa large hache glissa et lui fit une douloureuse entaille au pied droit. A son grand regret l'abbé Belcourt décida que le jeune prêtre devait rester à la mission, mais les sympathiques Métis, remarquant son désappointement et anxieux de l'avoir en leur compagnie, insistèrent auprès du supérieur pour qu'il le laissât aller. Ils promirent de lui donner tous les soins possibles et gagnèrent leur point.

La veille du départ l'abbé Lacombe réunit la bande des chasseurs, récita avec eux la prière du soir et les échos de la forêt retentirent du chant des hymnes traduites en indien par M. Belcourt. Le lendemain, après une messe matinale, le signal du départ fut donné. Les tentes se plièrent, les chevaux furent attelés et les femmes s'empressèrent de placer leur petit ménage dans les charrettes. Les femmes et les enfants montèrent en voiture, les hommes dressèrent leurs coursiers de chasse . . . et le camp se mit en marche. Cette remarquable procession rappelait les exodes patriarcales aux jours de Jacob !

Aussi confortablement assis qu'on pouvait l'être dans une charrette de la rivière Rouge, attentif à son pied enveloppé d'un bandage, le futur roi de la plaine inaugurait la série de ses nombreuses excursions de chasse. Il estima qu'il y avait cette année-là de 800 à 1000 charrettes et plus de 1000 hommes, femmes et enfants, avec plusieurs centaines de rapides chevaux de course, de chevaux de faix, de bœufs et d'innombrables chiens. Il faut lire les pittoresques descriptions de ces parties de chasse tracées par le missionnaire lui-même, le signalement des troupeaux de buffalos, l'assaut, le carnage, le dépècement . . . la confection du *pémikan*, cette manne des prairies canadiennes. Comme tout cela est vivant, croqué sur le vif et finement raconté ! Avec quel cœur le vaillant missionnaire s'associait à la vie nomade, fruste et pénible des enfants des bois et des plaines !

« Vous ne pouvez jamais publier, — disait-il un jour —, et je ne

suis impuissant à exprimer combien étaient bons ces Métis enfants des prairies. Dans cet âge d'or où ils chassaient le buffalo et pratiquaient notre sainte religion — avec la ferveur des premiers chrétiens — leur vie était sans tache. Ils formaient alors une belle race ces enfants des prairies.”

Cette première expédition dura trois mois. Quand sa charrette s'arrêta devant la porte de la mission et que son supérieur vint à sa rencontre pour le saluer — chaleureusement et avec le sourire un peu railleur de l'homme qui avait déjà fait l'expérience de ces chasses — le jeune missionnaire réalisa la situation dans laquelle il se trouvait. Il avait l'apparence — sans pouvoir s'y tromper — d'un revenant de la chasse; sa figure était hâlée par le soleil; sa soutane était salie et râpée, par endroits déchirée en lambeaux. Il se rappela que le linge d'autel et les petits ornements de sa chapelle portative étaient dans un triste désarroi et sentaient la fumée des bois. — Mais qu'était tout cela en comparaison du bien qu'il lui avait été donné d'accomplir!

Contrairement à ce qu'affirme M. l'abbé Georges Dugas dans une communication publiée dans le *Devoir* du 16 décembre, M. Lacombe passa un second hiver à Pembina, accompagna la chasse de l'été suivant et ne retourna dans la province de Québec qu'à l'automne de 1851 par voie de Saint-Paul. Ce deuxième hivernement lui avait été encore plus pénible que le premier. Il souffrait surtout de l'isolement et de l'inactivité des mois d'hiver. A certains moments la discrétion est la meilleure partie de la valeur et le jeune prêtre s'en inspira. La communication, à laquelle nous venons de faire allusion, matériellement erronée sur ce point, nous paraît aussi moralement trop sévère.

Ce n'est pas la seule erreur faite par les historiens sur les débuts de l'apostolat du grand missionnaire. Dans son *Dictionnaire Historique*, deuxième édition, page 139, le R. P. Morice, dans un premier paragraphe, n'en commet pas moins de trois: fautive date d'ordination, après laquelle il le place vicaire à Berthier pendant deux ans et à son arrivée à Saint-Boniface, en 1852, l'envoi à Pembina au lieu d'Edmonton.

A son retour de Montréal, après une courte visite à sa famille, M. Lacombe fut nommé vicaire à Berthier. Il n'avait pas le moins du monde renoncé à sa vocation de missionnaire. Ce n'était qu'une halte. Dès le mois de mars 1852 — environ quatre mois après son retour — il offrit ses services à Mgr Taché, qui venait d'être sacré en France. A Pembina, le jeune abbé avait d'abord exercé le saint ministère sous la juridiction de l'évêque de Dubuque et puis sous celle du premier évêque de Saint-Paul. Celui-ci, lors de la prise de possession de son diocèse le 2 juillet 1851, ne comptait que trois prêtres: les abbés

Ravoux, Belcourt et Lacombe. Ce dernier venait cette seconde fois se mettre sous la houlette de Mgr Provencher. Il fit route avec Mgr Taché et le R. P. Grollier, O. M. I., qui devint l'un des plus héroïques missionnaires de l'extrême nord.

Mgr Taché a raconté, dans ses *Vingt années de Missions*, les péripéties de ce voyage. Un accident survenu au bateau à vapeur, qui les portait à travers les grands lacs, fit que les trois missionnaires n'arrivèrent au Sault-Sainte-Marie qu'après le départ des canots qui devaient les conduire à Saint-Boniface. Ils retournèrent sur leurs pas jusqu'à Détroit et, le lendemain, prirent à Chicago le chemin de fer, qui était inauguré ce jour-là même, et se rendirent à Saint Paul.

De Saint-Paul à Saint-Boniface les missionnaires, par suite des inondations qui avaient ravagé toute la vallée du Mississipi et celle de la rivière Rouge, eurent beaucoup de difficultés. Mgr Taché décrit ainsi les délices de cette partie du trajet: "Le chemin que nous avons parcouru est affreux; je n'avais pas même l'idée qu'on pût voyager par de pareils chemins. La Providence a pourtant eu soin de nous; le tout s'est réduit à nous mouiller et à nous salir. C'était une chose assez singulière de voir un pauvre évêque et deux prêtres plongés dans la boue jusqu'à la ceinture, et faisant l'humble métier de bêtes de somme pour arracher de cette boue les chevaux et les voitures, et cela non pas une fois, mais une centaine de fois."

Toutes ces difficultés vaincues, les missionnaires arrivèrent à Saint Boniface le 27 juin. L'arrivée des canots sans eux, l'état affreux des routes par les États Unis, infestées par les Sioux, avaient causé de vives inquiétudes. Mgr Provencher les reçut à bras ouvert et les alarmes furent dissipées.

*A suivre.*

S. G. MGR SZEPTYCKI, O. S. B. M.

Les journaux d'Europe nous apprennent que S. G. Mgr Szeptycki, archevêque ruthène de Lemberg, déporté comme prisonnier civil à Kursk, en Russie, a été transféré au monastère orthodoxe de Suzdal. Ce monastère est destiné à servir de prison aux prêtres orthodoxes frappés de mesures disciplinaires pour des infractions de caractère religieux.

On se demande comment on a pu mettre à la disposition du Saint-Synode un archevêque sujet d'une puissance ennemie, qui est en qualité de prisonnier civil et qui, par surcroît, n'est pas de religion orthodoxe.

## LES GLOIRES DE LA COMPAGNIE DE JESUS

Un jésuite français, le R. P. Pierre Suau, récemment décédé et bien connu par ses écrits, avait été invité, en 1908, à prendre la parole dans une série de conférences organisées à Bruxelles pour instruire le public de l'essentiel sur les différents ordres religieux. Son discours fut publié plus tard. Il se termine par ces lignes :

“Quand je repasse en moi-même l'histoire de la Compagnie de Jésus, ce qui m'attire dans son passé, ce ne sont point ses docteurs ou ses confesseurs de rois, ses quelques cardinaux nommés malgré eux et malgré elle, ses savants et ses orateurs; ce n'est ni Suarez, ni Bellarmin, ni Petau, ni Lessius, ni Possevin, ni Bourdaloue, ni le P. de la Chaise, ce sont les bûchers de Yeddo et de Nangazaki, les gibets de Tyburn et de Londres; c'est André Bobola dépecé par les Cosaques, Azevedo et sa troupe massacrée par les corsaires huguenots; c'est le sang dont elle a rougi toutes les routes qu'elle a suivies; c'est la haine que lui ont vouée tous les ennemis du droit, de la vérité, de l'Eglise et de Dieu.

“La haine est un carcan; mais c'est une auréole.

“Et c'est quand cette auréole pâlera autour du front de la Compagnie de Jésus que je commencerai à douter de sa grandeur et de sa vertu, et qu'avec tristesse j'estimerai sa mission achevée.”

## FEU LE R. P. SERVAIS PAQUAY, C. SS. R.

La livraison de janvier des *Annales de la Bonne Sainte Anne de Beaupré* consacre un pieux souvenir à la mémoire du R. P. Servais Paquay, architecte de la basilique de Sainte-Anne de Beaupré et de l'église Saint-Augustin de Brandon. Ce digne et habile fils de saint Alphonse était né le 21 juin 1843 à Vielsalm, au diocèse de Namur, en Belgique, et il mourut à Liège le 22 septembre dernier.

Le défunt demeura au Canada à deux reprises. Il y vint une première fois en 1879, année de la venue des Rédemptoristes en notre pays. A cette époque la nouvelle église de Sainte-Anne de Beaupré n'avait encore que ses murs nus, avec une seule tour au milieu de la façade. Le pèlerinage, qui devait depuis prendre un si vigoureux essor, se développait déjà rapidement. Prêtres et fidèles y affluaient de tous les points de l'Amérique du Nord. C'est alors qu'on mit à contribution les talents d'architecte du P. Paquay. Epuisé de fatigues, le 7 mai 1885 il quitta en pleurant sa chère Bonne Sainte Anne pour aller demander au climat natal les éléments nécessaires au rétablissement de sa santé.

En 1902 le zélé religieux, que dévorait le zèle des âmes, et particulièrement celui des missions, revint au Canada. Le R. P. Guillaume Godts le réclama pour la construction de l'église de Brandon. Arrivé dans cette ville manitobaine, "notre architecte, — racontent les *Annales* —, se mit allègrement au travail. Dès l'année suivante il avait le bonheur de voir son œuvre couronnée par la consécration solennelle que le regretté Mgr Langevin, archevêque de Saint Boniface, voulut donner à cette église sous le vocable de Saint Augustin de Cantorbéry.

"L'église de Saint-Augustin de Brandon, lisons-nous dans un périodique de ce temps, a été construite par le R. P. Paquay, C. SS. R. Elle est de style gothique du treizième siècle. Les fondations sont en pierres du pays; les murs, en briques de Winnipeg. Les arceaux, les clefs, les cordons et les glacis sont en pierre de taille. La tour est d'une élégante et solide structure. La flèche terminée par une croix fleurdéliée s'élève à cent trente-deux pieds de hauteur et domine tous les autres édifices. La porte d'entrée et les fenêtres sont en chêne. Celles-ci sont ornées de beaux vitraux donnés par les paroissiens. Les voûtes des trois nefs sont en plâtre et de belle forme. L'église peut contenir près d'un millier de fidèles de tout. Cet édifice, le plus remarquable de tous les monuments religieux de la région, coûte trente mille piastres."

Dans l'automne de 1903, le R. P. Paquay retourna à Sainte-Anne de Beaupré. Il aurait désiré y finir paisiblement ses jours, mais en 1906 ses supérieurs le rappelèrent en Belgique et l'attachèrent à la communauté de Liège.

### CHIFFRES ENCOURAGEANTS

Pendant l'année 1916 il y a eu à la cathédrale de Saint-Boniface 301 baptêmes, 71 mariages et 124 sépultures. Le nombre des naissances fait plus que doubler celui des décès. La proportion est encore plus forte dans les paroisses rurales. Pour n'en citer qu'un exemple, au hasard, voici les chiffres de la paroisse de Willow-Bunch, diocèse de Régina. Nous les prenons dans le *Bulletin paroissial* que publie déjà cette jeune paroisse du sud de la Saskatchewan. 62 baptêmes, 11 mariages et 15 sépultures. Les naissances font donc plus que quadrupler les décès. Avec cette progression naturelle, les 10000 Canadiens-français de l'Ouest feront bientôt imposante figure, même quand à leur force numérique, dans les trois provinces des prairies. *Crescete et multiplicamini.*

## UN PRECIEUX TRIBUT D'HOMMAGES

## A LA GRANDE FORCE CATHOLIQUE AU CANADA

*THE CASKEE, journal catholique d'Antigonish, N.-E., aux vues larges et élevées, a publié, dans son numéro du 7 décembre dernier, un article non moins juste que remarquable. Comme les vérités qu'il contient — prouvant si évidentes — sont rarement écrites en anglais, nous le reproduisons dans son texte original.*

We are glad to see in "The Catholic World" for December, a fine article on the establishment of the faith in Canada, suggested by the recent tercentenary celebration at Quebec of that glorious event. The article is from the pen of Anna T. Sadlier; and it is particularly gratifying that such a tribute should be paid by an Irish writer; for, unfortunately, friction has been all too common between Irish and French in Canada. But all tributes to the French race must necessarily be inadequate and incomplete. The whole of what they have done for the Faith has never been, and never will be told. No man can write the whole of the wonderful story, because no one knows it all. There is no land where Christianity has had to break new ground in which the French priests have not led the way or been well up with the leaders. Ninety times out of a hundred they have been themselves the leaders. We cannot tell what it is in the Frenchman that has made him so ready to be a pioneer in unknown, difficult, painful and dangerous wilds. But Africa, Asia, the isles of the Pacific, America, North and South, have the same story to tell; the French, the French, always the French. Always in the first line of trenches in the warfare with paganism and darkness. They have always seemed to have a particular love for the posts of hardships and danger. Pessimists sometimes say that France will never again be as Catholic as she used to be. We think differently. Even at this day, she is doing as much missionary work in money, and in men, as all the rest of the Catholic world; perhaps more. The tree cannot be rotten at the heart which brings forth such fruit. As for the French in Canada, it makes a man shiver to think of what the position of Catholicism in this country would be without them. If those 60 000 Frenchmen had not been left on the banks of the St. Lawrence when France surrendered Canada to England, we wonder how many rights would have been reserved for Catholics when the Provinces agreed to go into Confederation. That solid block of Frenchmen is the greatest human safeguard the Church has in Canada. Some people think there will never be any more persecutions of the Church. Some people were sure there would never again be a great war. But we have the makings of a promising lot of freethinkers and devotees of "modern progress" in Canada, as

is the case everywhere else where non-Catholic Christianity has lost its grip on the people. And at the very moment when this losing of the grip is becoming very noticeable, the two-party political system is showing signs of breaking up under the influence of ridicule of its own making. There are, every year, more and more men who see no difference between one party and another except that one is out and the other is in. By the signs of the times, the two-party system will come to an end before the end of the present century. And then, what? Then, we dare say, parliament of groups, representing special interests: corporation groups, labor groups, agricultural groups and manufacturing groups; radical socialist. Most other countries have them. Shall we fare better? And then, what? Then a multitude of propositions which call for the voice of sound Christian teaching; and then, of course, the Church must speak. And then, the war-cry is already made and in use across the sea these many years: "The Church in Politics." Will it come? We pray God to forbid it; but He may permit it. He has permitted it in other countries. How can we know that we shall escape? Human eyes, gifted with no prophetic vision, naturally look to the human assets at hand. That solid block of Frenchmen in Quebec is such an asset. If such days shall come, it is not the Catholic handfuls in the English-speaking provinces that will suffice to hold freedom for the Church.

\* \* \*

"Tous les hommages qu'on peut rendre à la race française restent nécessairement incomplets et au-dessous de la réalité. Ce qu'elle a accompli pour la foi n'a jamais pu et ne pourra jamais être narré. Nul ne pourra écrire l'histoire complète de tant de merveilles. Parce que nul n'en saura jamais l'étendue." — Voilà, certes, un compliment pas banal, mais qui osera dire qu'il n'est ni juste ni mérité? Qui a fait le Canada catholique? Qui a évangélisé l'Ouest canadien? Que seraient nos immenses plaines sans le siècle d'apostolat des fils et des filles de France et du Canada français? Encore aujourd'hui de quelle race sont ceux qui sont à la peine et à la souffrance? De quelle race sont ceux qui meurent victimes de leur zèle pour la conversion des Esquimaux? De quelle race — de Winnipeg à Vancouver — sont les missionnaires, les religieuses de nos maisons d'éducation, de nos hôpitaux et de nos pénibles écoles chez les sauvages?

La féconde province de Québec, terre de dévouement et de vocations sacerdotales et religieuses, ne se contente pas de déverser chaque année un fort contingent de prêtres, de frères et de sœurs dans les autres provinces du Canada, mais elle en fournit aux États-Unis. Nos religieuses canadiennes-françaises, qui ont déjà essaimé jusqu'en Chine, sont depuis longtemps aux quatre coins de la Républi-

que voisine, depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'à la Floride, depuis la Floride jusqu'à la Californie, depuis la Californie jusqu'à l'Orégon et depuis l'Orégon jusque dans les Etats de l'Ouest. Par nature, par vocation et par grâce, la race, à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir, est essentiellement générale et apostolique; elle a ses défauts, mais elle a des qualités de prosélytisme qu'on ne trouve chez aucune autre dans une égale mesure. Voilà pourquoi, au Canada où la foi est si vivace, elle fut et demeure la grande force catholique. Et cela non seulement dans la province de Québec, mais encore dans l'Ouest, et, grâce à son rapide accroissement, elle le devient dans les provinces maritimes et même dans l'Ontario. C'est une vérité que le temps ne fera que mettre de plus en plus en lumière.

### DECES DE M. L'ABBE JULIEN DOUCET

M. l'abbé Julien Doucet, ancien prêtre du diocèse, est décédé le 2 janvier à l'hôpital des Sœurs de la Merci à Muskégon, Mich. Il avait été ordonné à Saint-Boniface par Mgr Taché le 6 janvier 1880 dans la chapelle de l'ancien collège aujourd'hui transformé en Carmel.

Né le 13 avril 1845 à Saint-Polycarpe, il avait fait ses études classiques à Sainte-Thérèse et sa théologie au grand Séminaire de Montréal. Il quitta Saint-Boniface le 5 mars 1885. Il avait rempli pendant ses premières années de sacerdoce la charge d'économe du collège. Il exerça successivement le ministère dans le vicariat apostolique de Pontiac, devenu le diocèse de Pembroke (1886-1893) et dans le diocèse de Grand Rapids. Obligé de laisser, il y a environ deux ans, la cure de Standish qu'il occupait depuis 1901, il passa quelque temps dans un sanatorium à Silver City, Nouveau Mexique. Il vint faire une visite au Manitoba l'été dernier et y passa plusieurs semaines. Se sentant mieux il retourna dans son diocèse et accepta le poste d'aumônier de l'hôpital, où il vint de mourir après quelques jours de maladie.

### DING ! DANG ! DONG !

— Tous les cinq ans le gouvernement fédéral fait faire le recensement des provinces de l'Ouest; ce qui n'a lieu que tous les dix ans dans les autres provinces de la Confédération. D'après ce dernier recensement Winnipeg a une population de 162 999, Brandon 15 225 et Saint-Boniface 11 022. Notre ville, qui vient au troisième rang, a augmenté de 3 239 en cinq ans. La proportion de l'augmentation est beaucoup plus forte que celle de Winnipeg et de Brandon.



— Lord Shaughnessy a émis récemment à Londres l'opinion que l'enseignement du français, conjointement avec celui de l'anglais, devrait être obligatoire dans toutes les écoles du Canada et l'enseignement des autres langues facultatif.

— Grande séance dramatique et musicale à l'école Provencher le 9 janvier en l'honneur de S. G. Mgr l'Archevêque. Séance bilingue où l'on a tour à tour représenté avec entrain et naturel une opérette bouffe: *La Foire de Séville*, et une intéressante série de tableaux formant complément d'un drame pieux: *The Midnight Mass*.

— M. l'abbé Oscar Bouvet, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Thibaultville. La nouvelle paroisse de Sainte-Geneviève, à huit milles de Thibaultville, sera désormais desservie chaque dimanche.

— Le Dr Bland, ministre protestant, parlant récemment à Winnipeg devant une convention scolaire, a prononcé les paroles suivantes: "J'admire l'Eglise catholique romaine pour le principe immuable qu'elle proclame relativement à la nécessité de l'enseignement religieux à l'école. Les catholiques ont raison; nous, protestants, nous avons tort."

— Le défunt *archevêque* anglican Machray admettait lui aussi, de son temps, que nos lois scolaires tournaient au détriment de l'enseignement religieux, mais il s'en consolait en ajoutant que les protestants ont besoin de ces lois pour lutter contre les catholiques. Mentalité étrange chez un homme de sa position et de son intelligence.

— La première partie du rapport de l'inspecteur La Nauze, patrouille au lac Grand-Ours, envoyé en 1915 à la recherche des R.R. P.P. Rouvière et Le Roux, O. M. I., massacrés par les Esquimaux, a été publié dans le document parlementaire no 28 de l'année 1916, pages 209 à 221 (Vol. LI, no 23). Cette première partie raconte les démarches des chercheurs du 10 juin au 15 août 1915 et contient différents documents qui leur ont servi de renseignements, entre autres une longue déclaration de l'explorateur D'Arcy Arden, une autre du R. P. Xavier Ducot, O. M. I., une du R. P. J.-M. Frapsauce, O. M. I., et deux autres faites par des sauvages nommés l'un Harry et l'autre La Moëlle.

#### R. I. P.

— L'honorable Thomas-Chase Casgrain, ministre des postes, décédé à Ottawa le 29 décembre, à l'âge de 64 ans.

— M. Alexandre Ménage, réserviste français de Saint-Boniface, mort au champ d'honneur en France.

— Mme Vve Charles Beaupré, mère de la Rde Sœur St-Alfred, du couvent de Saint-Carles, décédée à l'hôpital des Incurables à